



HAL
open science

Le célibat des agriculteurs: unité et diversité

Christophe Giraud

► **To cite this version:**

Christophe Giraud. Le célibat des agriculteurs: unité et diversité. Cahiers DEMETER, 2013, Demeter 2013, pp.297- 316. hal-01460685

HAL Id: hal-01460685

<https://u-paris.hal.science/hal-01460685>

Submitted on 7 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

“Le célibat des agriculteurs: unité et diversité”, *Déméter 2013*, pp. 297-316

Christophe Giraud, CERLIS (UMR 8070, Sorbonne Paris-Cité, Université Paris Descartes-CNRS)¹

Le célibat en milieu agricole prend une actualité nouvelle avec le succès d'émissions de télé-réalité telles que « L'amour est dans le pré ». L'intimité et la difficulté à vivre sans conjoint vécues par certains agriculteurs sont affichées, exposées aux yeux du grand public. Une partie de la profession agricole lance des initiatives pour y remédier (comme avec l'Agri-dating de Laissac en septembre 2011 organisée par les JA d'Aveyron). Le célibat devient donc visible médiatiquement à un moment historique où la situation de vie seule s'est banalisée (Toulemon, Pennec, 2011). Dans les années 60, le modèle du mariage est dominant et le célibat une situation stigmatisée. Il est le fait des « vieilles filles » et des « vieux garçons », il est synonyme de non-passage à la vie adulte et, partant, il reste le lot des personnes déclassées. Avec la baisse du nombre de mariages et la moindre prégnance du modèle matrimonial, le célibat se complexifie et prend un double sens : il peut correspondre à une situation de misère sexuelle et affective mais peut aussi être revendiqué comme une situation choisie, assumée, qui offre une certaine liberté (Singly, 1991), une situation propice à la multiplication des contacts sociaux, de la sociabilité amicale (Kaufmann, 1994).

Le célibat en agriculture prend une dimension particulière dans la mesure où la transmission des exploitations d'une génération à une autre est un horizon central dans ce milieu (Cardon, 2004, Bessière, 2010). L'agriculture a longtemps été pensée selon la figure d'un « métier de couple ». Le célibat dans ce contexte a donc signé un double échec dans la reproduction au quotidien comme à plus long terme de l'exploitation (Bourdieu, 2002).

C'est par rapport à cette question de la reproduction de l'agriculture que nous souhaitons apporter un nouvel éclairage : où en est-on du célibat en milieu agricole aujourd'hui ? Nous verrons dans un

¹ Je remercie vivement ma collègue Muriel Letrait pour son soutien pendant toute l'analyse des données, pour ses intuitions, pas toujours simples à mettre en œuvre techniquement, mais si fécondes. Merci à François de Singly pour son appui et ses commentaires précieux pendant toute cette enquête.

premier temps que le niveau du célibat en agriculture correspond à certains stéréotypes qui en font l'un des milieux sociaux les plus touchés par cette situation. L'évolution du célibat sur vingt ans montre une croissance en agriculture de même que dans les autres milieux sociaux. Dans un deuxième temps nous essaierons d'examiner la situation très hétérogène du taux de célibat à l'intérieur de l'agriculture et nous mettrons en évidence deux facteurs explicatifs : la position sociale des agriculteurs et le caractère plus ou moins fusionnel des familles en agriculture. Ces déterminants permettront, dans un dernier moment de la démonstration, de construire une typologie du célibat donnant une vision nuancée et diversifiée de ce phénomène.

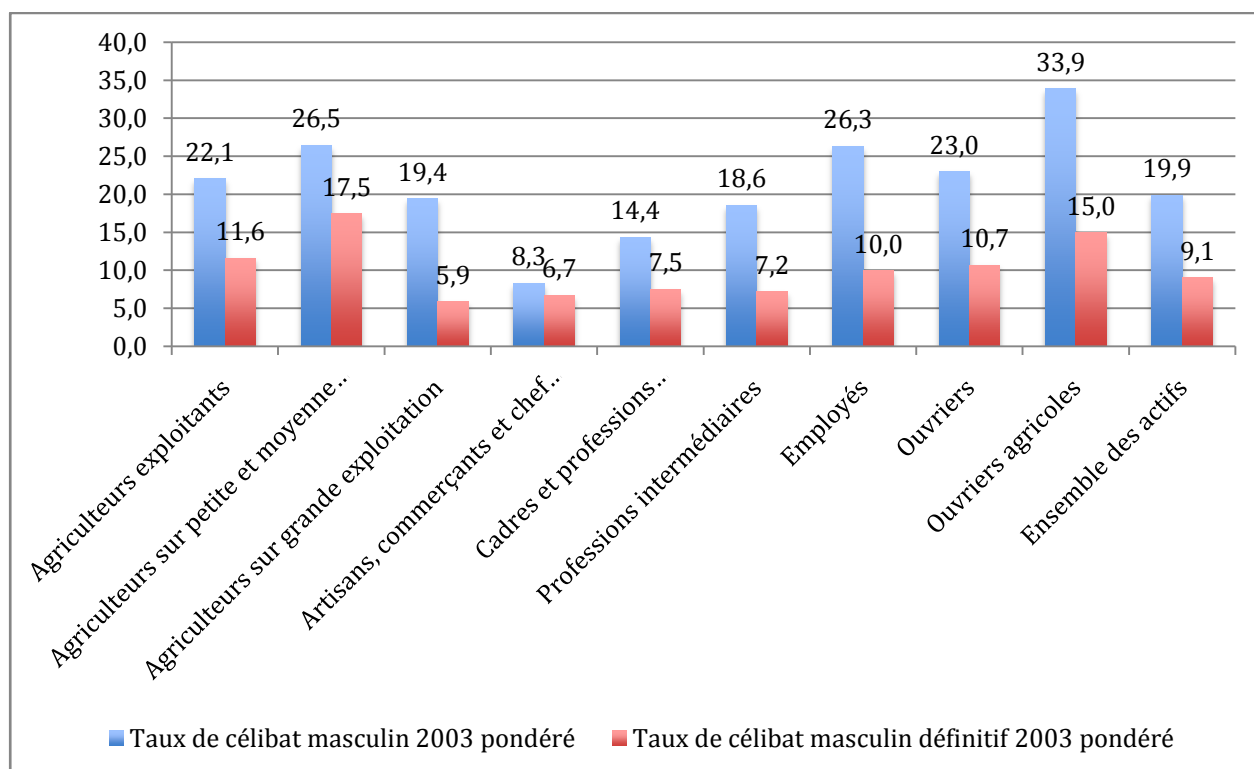
Le milieu agricole plus célibataire que les autres milieux socio-professionnels en 2003 ?

En 2003, selon l'enquête Formation et Qualification Professionnelle², 22,1% des hommes agriculteurs sont célibataires contre 19,9% de la population masculine française. L'agriculture est l'un des milieux socio-professionnels les plus touchés, au même niveau que les ouvriers, mais moins que les employés (26,3%) et les ouvriers agricoles (33,9%). Les actifs masculins les moins célibataires sont les artisans, commerçants et chef d'entreprise avec seulement 8,3% (presque trois fois moins souvent que les agriculteurs). Comme on le sait bien, l'âge au moment du mariage (et donc de la mise en couple) a beaucoup reculé depuis les années 70, il est donc courant de comparer le taux de célibat dit « définitif », c'est-à-dire celui des personnes qui ne sont pas encore en couple à un âge avancé de leur vie. On prend habituellement la classe d'âge des 40-49 ans et le taux de célibat calculé est appelé « taux de célibat définitif ». Pour cette classe d'âge, le taux de célibat des agriculteurs masculins est plus élevé que tous les autres milieux sociaux hormis les ouvriers agricoles³ (cf. Graphique 1).

²Formation et qualification professionnelle (FQP) - 2003 - (2003) [fichier électronique], INSEE [producteur], Centre Maurice Halbwachs (CMH) [diffuseur].

³ Courgeau et Lelièvre avec une approche longitudinale avaient montré que les fils d'agriculteurs qui quittaient l'agriculture avaient deux fois plus de chance de se marier que ceux qui restaient dans l'agriculture (1986), ce qui confirme d'une autre manière la situation du milieu agricole par rapport aux autres milieux sociaux. Voir aussi Jégouzo (1991).

Graphique 1: Célibat masculin en 2003 (en %)⁴



Source : FQP2003

Champ : Actifs masculins

Lecture : 22,1% des agriculteurs exploitants masculins sont célibataires en 2003.

Dans l'ensemble, moins touchés que les employés par le célibat, en raison d'engagements matrimoniaux qu'ils font plus tôt, les agriculteurs sont « à terme » plus souvent célibataires que les autres milieux sociaux, ce qui montre un problème spécifique pour cette catégorie d'actifs à trouver une conjointe stable. Les écarts de taux de célibat définitif avec les catégories situées en bas de l'échelle sociale (ouvriers et employés) sont cependant peu importants.

L'évolution du célibat agricole des années 1970 à 2000 : d'une amélioration relative après 1975...

Le célibat masculin est classiquement approché par la question de la « valeur conjugale » des agriculteurs, c'est-à-dire leur attractivité en tant que conjoint et mari, et de son rapport avec leur

⁴ L'enquête FQP propose une pondération individuelle qui permet de corriger certaines distorsions dans l'échantillonnage. Nous avons choisi de présenter les taux de célibat à partir des données pondérées.

« valeur sociale », c'est-à-dire leur position plus ou moins élevée dans la société. Cette valeur conjugale s'est fortement dévaluée avec l'élargissement d'un marché matrimonial antérieurement limité localement (Bourdieu, 2002). Les filles d'agriculteur ont choisi d'épouser de jeunes salariés des gros bourgs environnants et ont délaissé les fils d'agriculteur. Un déséquilibre local entre les garçons et les filles disponibles pour former un couple s'en est suivi condamnant les fils d'agriculteur soit à l'exode, soit au célibat sur l'exploitation familiale (Jégouzo, 1979). L'évolution des taux de célibat définitifs suit ainsi celle de cette valeur sociale des agriculteurs⁵. Le célibat des hommes chefs d'exploitation âgés de 40 à 49 ans a augmenté depuis les années 1950 pour connaître un maximum en 1975 avec des taux de 13% en 1968 et de 17% en 1975. Cette évolution traduirait la dégradation de la situation des petits et moyens paysans par rapport à l'amélioration des conditions des ouvriers pendant les trente glorieuses⁶.

La politique de modernisation agricole et les mécanismes de l'économie de marché ont conduit à une transformation profonde des structures mais aussi d'un groupe social dont les strates ont été bouleversées en interne et dont la place dans la société a profondément été modifiée. En 1979, Jégouzo notait déjà une tendance parmi les plus jeunes générations d'exploitants agricoles à une réduction de ce taux de célibat en raison de l'amélioration de la position sociale des jeunes agriculteurs travaillant sur des exploitations dont les surfaces étaient plus étendues que dans les générations précédentes. En parallèle de l'augmentation des surfaces ou de la dimension économique des exploitations agricole, la valeur sociale de la profession agricole s'est améliorée⁷ par rapport à d'autres professions qui ont, dans les années 80, pu connaître le chômage de

⁵ Le taux de célibat est très dépendant de l'âge des individus. Plus l'individu est jeune et plus le taux de célibat est élevé. A partir de 40 ans, le taux de célibat évolue généralement peu, c'est pourquoi on préfère calculer le taux de célibat des individus de la classe d'âge de 40 à 49 ans : on parle alors de célibat définitif (Jégouzo, 1979 et 1991).

⁶ L'ouverture du marché matrimonial n'a pas toujours eu qu'un effet négatif sur les agriculteurs. Les agriculteurs ont contribué à sa mondialisation avec le développement de la « correspondance » avec des Mauriciennes, par exemple, qui visait à la réalisation de mariages (Perrot, 1983). Les terrains ouverts par les agriculteurs sont cependant limités à ceux sur lesquels ils espèrent disposer d'un avantage comparatif par rapport à leurs concurrents masculins locaux.

⁷ Cette modernisation radicale est un des leitmotivs des acteurs de la profession (observation faite lors de l'agri-dating de Laissac et lors de la table-ronde organisée sur le problème du célibat en agriculture) qui se plaignent du décalage entre la perception vieillotte et condescendante de l'agriculture par les autres groupes et la réalité du métier d'aujourd'hui. Les agriculteurs veulent être vus comme des managers et pas comme des manœuvres de la terre. Si leur valeur sociale s'est améliorée encore faut-il que cette modification soit perçue par tous. Les responsables professionnels estiment devoir faire œuvre de pédagogie en ce sens à l'égard d'un public plus large.

masse⁸. Cette élimination de la petite paysannerie s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui puisque les petites exploitations agricoles sont passées de 42% en 2000 à 36% en 2010 (Giroux, 2011).

Cette accroissement de la valeur sociale des agriculteurs a conduit à une légère réduction du célibat des chefs d'exploitation âgés de 40 à 49 ans à la fin des années 70, qui s'est poursuivie dans les années 80 : le taux de célibat définitif⁹ est passé de 18% en 1968 à 20% en 1975, puis à nouveau 18% en 1982 et continue à baisser en 1987 (Jégouzo, 1991, p 48). L'amélioration de la valeur sociale des agriculteurs se reflète également dans l'évolution des unions qui se font de moins en moins entre deux personnes issues du milieu agricole. Les hommes agriculteurs se mettent en couple avec des femmes qui sont originaires de milieux sociaux parfois très éloignés : en 1990, toutes générations confondues, 17,7% des conjointes d'agriculteur avaient un père qui n'était ni agriculteur ni ouvrier, contre 22,6% en 2000 (Giraud, Rémy, 2008). L'hétérogamie est en forte progression en milieu agricole et montre que les agriculteurs sont désormais des candidats dignes d'intérêt¹⁰ sur le marché conjugal ou matrimonial.

Si le marché matrimonial s'est ouvert, mettant les agriculteurs au cœur d'une concurrence plus rude, ceux-ci ont fait un bout de chemin pour y améliorer leur position.

... à un nouvel accroissement du célibat de 1988 à 2000, comme pour les autres milieux sociaux

En dépit de cette amélioration de la position sociale des agriculteurs, le célibat depuis les années 90 semble reparti à la hausse. En s'appuyant sur les données¹¹ des deux derniers recensements

⁸ La crise économique de l'emploi salarié qui s'est accentuée dans les années 80 a aussi conduit à améliorer relativement la position de certains agriculteurs. Le chômage et les perspectives d'emploi salarié peu reluisantes ont conduit certaines filles d'agriculteurs à revenir conjugalement vers l'agriculture comme l'explique et le montre Susan C. Rogers dans son étude sur l'Aveyron (2008).

⁹ Calculé sur la population des chefs d'exploitation et des éventuels aides familiaux masculins présents dans les ménages.

¹⁰ Certains facteurs récents contrebalancent cependant cette relative amélioration de la valeur sociale des agriculteurs : l'avènement des 35 heures au début des années 2000 a été vivement ressenti dans le milieu agricole car il a insisté sur le décalage qui pouvait exister entre certains secteurs de l'agriculture caractérisés par de très longues journées de travail toute la semaine, et certains secteurs salariés qui bénéficiaient des nouvelles possibilités de temps libre offertes par les RTT.

¹¹ Ces données ne sont pas comparables à celles utilisées par Jégouzo car il s'appuyait sur les recensements de population et les enquêtes Emploi réalisées par l'INSEE et non pas sur les données des recensements de l'agriculture. L'unité statistique des premières est le ménage alors que celle des seconds est l'exploitation agricole (qui peut comporter plusieurs ménages). L'analyse de l'apport de ces différentes sources statistiques au problème du célibat fera l'objet d'un prochain texte.

agricoles disponibles¹², il est possible de montrer une augmentation globale du célibat des chefs d'exploitation ou premiers coexploitants de 1988 à 2000¹³. En 1988, le taux de chefs d'exploitation célibataires est de 15,2%. En 2000, il est de 18,4%. Cette croissance globale masque une évolution divergente selon le sexe : sur la même période, le taux de célibat des chefs d'exploitation masculins passe de 15,9% à 21,4% tandis que celui des femmes chefs d'exploitation baisse de 9,8% à 7,6%.

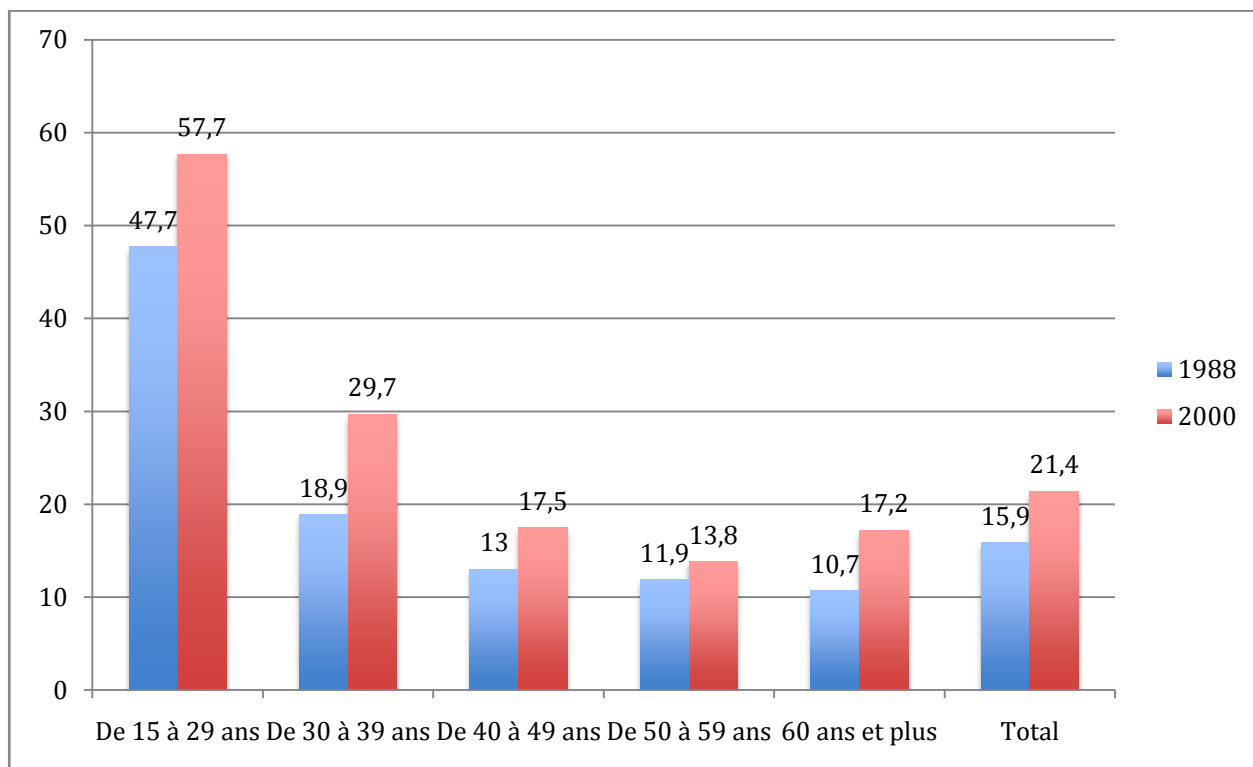
Nous ne nous intéressons dans ce texte qu'aux hommes. Le taux de célibat des chefs d'exploitation masculins est en progression de 1988 à 2000 pour toutes les classes d'âge (cf. Graphique 2). Hormis pour les chefs d'exploitation les plus âgés, la structure par âge reste assez stable : plus l'âge augmente et plus le taux de célibat est faible. A partir de 40 ans, le taux de célibat continue de décroître avec l'âge mais beaucoup plus faiblement. Il remonte même pour la dernière classe d'âge. L'augmentation généralisée du taux de célibat masculin est donc patente de 1988 à 2000¹⁴.

¹² Au moment de la rédaction de cet article, l'accès aux données de base du recensement 2010 n'était pas ouvert aux chercheurs.

¹³ Les recensements agricoles 2000 et 1988 objectivent un célibat non pas juridique mais réel (le fait de ne pas vivre en couple et de ne pas avoir été marié). Les couples cohabitants sont codés dans la même catégorie que les couples « mariés ».

¹⁴ Ces résultats par classes d'âge sont similaires à ceux exposés par Solange Rattin (1999) sur la période 1979-1997. Le célibat des chefs d'exploitation est donc en progression depuis 1979.

Graphique 2 : Evolution du taux de célibat des chefs d'exploitation masculins selon l'âge (1988-2000) en %



Source : Recensement Général de l'Agriculture 1988, Recensement Agricole 2000.

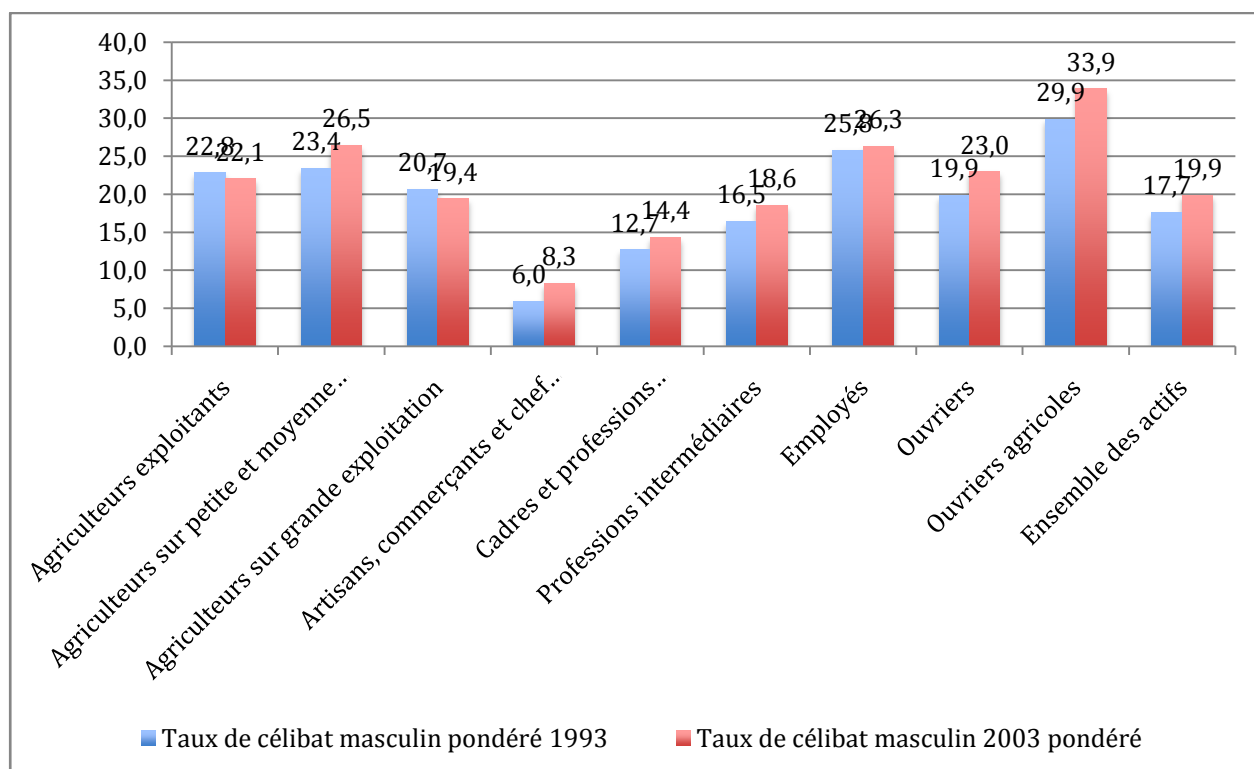
Champ : Chefs d'exploitation ou premiers coexploitants masculins¹⁵. Exploitations France Métropolitaine.

Lecture : 47,7% des chefs d'exploitation masculins âgés de 15 à 29 ans sont célibataires.

Cette hausse du célibat agricole doit être mise en contexte. L'ensemble de la population connaît également une hausse du célibat sur une période proche : le Graphique 3 montre combien le célibat augmente dans l'ensemble de la population et pour tous les groupes sociaux.

¹⁵Afin de rendre les chiffres comparables à plusieurs publications du Ministère de l'Agriculture, le calcul du taux de célibat dans cet article porte sur les chefs d'exploitation (dans le cas d'exploitations individuelles) ou les premiers coexploitants (pour les exploitations sociétaires). La situation conjugale des autres coexploitants masculins n'est pas prise en compte, ni même celle des aides familiaux masculins. Le nombre de chefs ou premiers coexploitants célibataires rapporté au nombre d'exploitations agricoles en France constitue le taux de célibat en agriculture. Toutes choses égales par ailleurs, les résultats présentés dans ce texte varient très peu si l'on fait le choix de prendre tous les actifs masculins au lieu des chefs d'exploitation et premiers coexploitants masculins. En revanche, en toute rigueur, les chiffres calculés de la manière choisie ne sont pas comparables à ceux calculés avec l'enquête FQP qui s'appuie sur tous les hommes qui se déclarent agriculteurs (y compris donc les aides familiaux). Il faut donc les lire les graphiques séparément en n'essayant pas de comparer les données d'une source par rapport à telle autre.

Graphique 3 : Evolution des taux de célibat par catégorie socio-professionnelle entre 1993 et 2003 en %



Source : FQP 1993 et 2003

Champ : Actifs masculins

Lecture : 22,8% des agriculteurs exploitants masculins sont célibataires en 1993.

Le célibat de l'ensemble des agriculteurs évolue peu sur ce graphique, mais les données doivent être interprétées avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs des agriculteurs dans l'enquête FQP (l'enquête de 1993 comporte deux fois moins d'individus que celle de 2003 et a interrogé 463 hommes agriculteurs). Son évolution est moins forte que celui de l'ensemble de la population (+3% sur dix ans). Les différences entre milieux sociaux restent stables de 1993 à 2003 : les ouvriers agricoles sont les plus touchés par le célibat, suivis par les employés et enfin les agriculteurs et les ouvriers (hors agriculture), situés à peu près au même niveau. Cette apparente stabilité entre milieux sociaux masque cependant des évolutions divergentes à l'intérieur du milieu agricole : les exploitants sur les fermes petites et moyennes voient leur taux de célibat augmenter et rejoindre le niveau des employés alors que les agriculteurs sur grande exploitation connaissent moins fréquemment les situations de célibat, témoin d'une attractivité nouvelle : plus souvent célibataires

en 1993 que les ouvriers, ils sont devenus en 2003 aussi attractifs que les hommes des professions intermédiaires.

Pour conclure sur ce premier moment de l'analyse, les exploitants agricoles sont donc plus touchés par le célibat que les autres milieux sociaux (hormis les ouvriers agricoles) et ont connu de 1993 à 2003, comme l'ensemble de la population, une hausse du célibat et de la vie seule¹⁶. Si la valeur sociale des agriculteurs a augmenté sur la période, il faut pouvoir comparer celle-ci avec l'évolution de la valeur sociale des autres groupes sociaux. La valeur sociale objectivée par le marché conjugal montre une évolution divergente : la valeur des petits et moyens agriculteurs continue à être moindre que celle de nombre de catégories socioprofessionnelles, celle des agriculteurs sur grande exploitation s'améliore en revanche. Le monde agricole est très hétérogène et le taux de célibat est donc loin d'y être uniforme. Après cette mise en perspective, nous allons nous intéresser aux grands facteurs qui expliquent cette différenciation importante du taux de célibat à l'intérieur même de l'agriculture.

Les agriculteurs sur grande exploitation moins touchés que les autres agriculteurs

La dimension économique de l'exploitation agricole est centrale pour comprendre comment les agriculteurs se différencient. Cet indicateur prend en compte les biens fonciers possédés ou loués, le capital d'exploitation et les revenus que l'exploitation est susceptible de dégager compte tenu de son orientation productive.

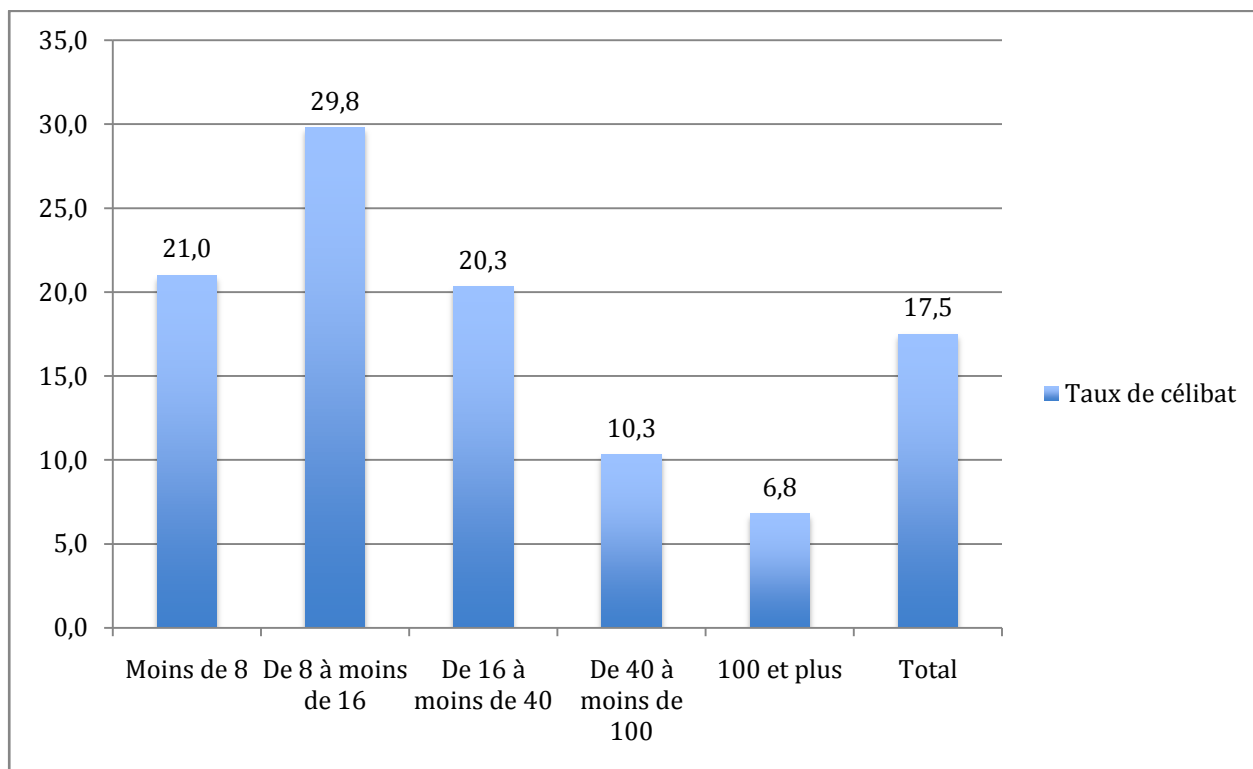
L'effet de la dimension économique de l'exploitation sur le célibat masculin est bien connu (Bourdieu, 1962, Jégouzo, 1991). Si l'on exclut les exploitations les plus petites¹⁷, plus la

¹⁶ Le taux de célibat (légal) pour les hommes âgés de 15 ans et plus dans l'ensemble de la population française est passé de 29,2% en 1980 à 37,8% en 2000 et 41,2% en 2010 témoignant ainsi d'un choix plus tardif et de l'instabilité de la vie en couple cohabitant dans la biographie des individus (résultats des recensements de population de l'INSEE).

¹⁷ Les néo-agriculteurs s'installent plus souvent sur de petites exploitations que les enfants d'agriculteurs et ils sont plus souvent en couple que ces derniers (Blanc, 2005, p. 7 et 8).

dimension économique de l'exploitation est importante et moins les chefs d'exploitation sont touchés par le célibat définitif.

Graphique 4 : Taux de célibat des hommes agriculteurs de 40 à 49 ans en 2000 et dimension économique de l'exploitation(en UDE)



Source : Recensement Agricole 2000.

Champ : Chefs d'exploitation ou premiers coexploitants masculins âgés de 40 à 49 ans. Exploitations France Métropolitaine.

Lecture : 21% des hommes âgés de 40 à 49 ans chefs d'une exploitation de moins de 8 UDE sont célibataires.

La comparaison avec les autres milieux socio-professionnels (cf. Graphique 1) permet même de constater que les agriculteurs sur grande exploitation constituent dans l'ensemble de la population en France en 2003 le groupe le moins touché par le célibat définitif. En revanche, les exploitants sur moyenne ou petite exploitation sont plus touchés que les autres groupes sociaux (y compris les ouvriers agricoles) par le célibat définitif. L'hétérogénéité est forte au sein du monde agricole du

point de vue du célibat. Et le sens du célibat est donc très différent selon la strate agricole considérée.

Pourquoi les chefs d'exploitation sur de petites exploitations sont-ils plus touchés par le célibat que ceux qui dirigent une grande exploitation ? La question de la valeur sociale des agriculteurs est à nouveau centrale : le mode de vie des agriculteurs dans les années 60 et 70 était associé à un manque de confort au sein des habitations. Désormais ça n'est plus le cas, le confort des logements des agriculteurs se rapproche de celui des ménages urbains¹⁸, de même que leur taux d'équipement¹⁹. Les jeunes femmes des années 60 étaient attirées par les jeunes hommes salariés qui étaient porteurs d'une certaine modernité économique, un salaire stable et l'assurance d'un certain confort domestique. L'augmentation de la taille de l'exploitation et des capitaux économiques en jeu constitue une dimension qui fait des agriculteurs sur grande exploitation un parti aussi avantageux que les groupes sociaux les plus favorisés économiquement.

Le caractère plus ou moins fusionnel des familles en agriculture, facteur central du célibat

Le deuxième grand déterminant du célibat, moins connu²⁰, que nous allons présenter est le caractère plus ou moins fusionnel de la vie familiale des agriculteurs (et le décalage avec des représentations familiales du côté des conjointes). Il serait erroné d'assimiler la famille en agriculture à un groupe caractérisé principalement par une forte intégration de ses membres en raison des objectifs de

¹⁸ « En 1984, le confort moyen des résidences principales des agriculteurs était nettement en dessous des normes constatées dans les autres milieux : 27% n'avaient pas, soit l'eau courante, soit les w.-c. intérieurs ou des installations sanitaires, contre 15% pour l'ensemble des logements. En 2002, presque tous les logements des agriculteurs ont désormais cet équipement de base. Cependant, plus de 18% des logements restent encore sans chauffage central (presque deux fois plus que dans les logements d'ouvriers) contre 7% des résidences de métropole » (Bellamy, Plateau, 2007, p. 218).

¹⁹ « Les agriculteurs se situent au-dessus de la moyenne des ménages pour la détention de réfrigérateurs et surtout de congélateurs : 90 % contre 80 % pour l'ensemble des ménages. Ces équipements ont un caractère à la fois domestique et professionnel, puisqu'ils permettent la conservation des produits de la ferme, tout comme des achats personnels. De même, l'équipement en lave-linge est également plus fréquent que chez l'ensemble des ménages (99 % contre 92 %). Les moindres contraintes de place, l'importance des lessives compte tenu de la taille des familles, la nature même du travail peuvent expliquer en partie ce suréquipement. En revanche, les agriculteurs sont moins équipés en fours micro-ondes (73 % contre 82 % pour les ouvriers par exemple). À l'opposé, les agriculteurs sont avec les ouvriers les mieux équipés en télévision couleur (96 %) » (Bellamy, Plateau, 2007, p. 217).

²⁰ Mais il a déjà été clairement repéré par plusieurs auteurs : Barthez, 1988 ; Rattin, 1999.

reproduction sociale. Le fait de travailler ensemble, dans une division du travail stricte, de vivre ensemble de façon collective avec plusieurs générations de parents connaît des variations très importantes dans le monde agricole. Les familles en milieu agricole, en dépit des objectifs supérieurs de reproduction, sont plus ou moins fusionnelles, c'est-à-dire intègrent plus ou moins fortement leurs membres et laissent plus ou moins de liberté aux individus, notamment les femmes qui se mettent en couple avec un agriculteur (Giraud, Rémy, 2008).

Ce caractère trop fusionnel est précisément ce que les jeunes femmes mettent en débat. Avec le mouvement d'émancipation des femmes des années 60 et 70, la prolongation de la scolarité notamment pour les filles, les jeunes femmes ont affirmé plus fortement qu'avant les normes d'épanouissement et de reconnaissance dans le travail comme dans leur vie familiale et personnelle.

Le monde du salariat apportait à ces femmes, outre un confort qu'elles ne trouvaient pas dans le monde agricole, des opportunités de réalisation personnelle. Avant 1980, les jeunes femmes qui se mariaient avec un jeune agriculteur et travaillaient avec lui n'avaient pas de statut professionnel sur l'exploitation familiale. La révolution qui s'est opérée à partir des années 70 dans l'agriculture française a consisté dans le rejet croissant chez les jeunes femmes des situations de dépendance et d'invisibilité sociale (Barthez, 1982). Les jeunes femmes qui épousent aujourd'hui des hommes agriculteurs choisissent désormais de ne plus épouser la profession, ou si elles restent sur l'exploitation, choisissent d'y acquérir un statut socio-professionnel reconnu. Elles cherchent plus qu'avant une valorisation directe de leurs capitaux personnels (Singly, 1987).

De même les jeunes femmes souhaitent une vie conjugale qui soit dans la distance par rapport à la génération précédente. Si elles se mettent en couple avec un agriculteur, elles ne souhaitent cependant pas vivre au quotidien avec sa famille. Travail en couple et vie dans une proximité avec les beaux-parents sont des éléments de cette vie familiale fusionnelle proposée par certains agriculteurs.

Les éleveurs laitiers, qui travaillent très souvent en famille, sont les plus touchés par le célibat

Même si les conditions professionnelles se sont transformées et proposent de meilleurs statuts professionnels aux femmes, la revendication féminine d'une reconnaissance professionnelle et personnelle a joué pour certaines dans le sens d'un désaveu des agriculteurs qui souhaitaient « recruter un nouveau collaborateur »²¹.

Toutes les exploitations n'ont cependant pas les mêmes besoins en termes de participation de la conjointe. Les exploitations de taille moyenne ont ainsi un recours plus fort au travail des femmes. Mais la présence d'équipes conjugales de travail est très différenciée selon l'orientation productive (Dufour, Giraud, 2012). Trois groupes d'orientations technico-économiques peuvent être distingués. Dans le premier, constitué des exploitations en bovins lait-viande, bovins lait, grandes cultures et herbivores, bovins viande, les exploitations s'appuient pour plus d'un tiers sur des équipes de travail strictement conjugales (c'est-à-dire le travail du couple et d'éventuels autres parents et d'un recours marginal au salariat). Un deuxième groupe d'orientations technico-économiques regroupant les exploitations en autres herbivores, céréales/protéagineux, autres associations, polyculture, granivores, cultures générales (betteraves, pommes de terre...) fait peu appel à des équipes strictement conjugales. Le troisième groupe constitué des autres orientations productives se trouve dans une situation particulière : le couple peut travailler ensemble sur l'exploitation (c'est surtout le cas du maraîchage) mais le recours au salariat est important ce qui dilue en définitive la part de travail de la femme dans le travail réalisé au total sur l'exploitation. Dans ce troisième groupe, on trouve les orientations Fruits, Autre viticulture, Maraîchage, Fleurs/horticulture, Viticulture de qualité.

Quel est l'impact des orientations technico-économique sur le taux de célibat ? Etre chef d'une exploitation en grande culture ou en élevage bovin favorise le fait d'être célibataire tard dans sa

²¹ D'autant plus que le sens du mariage a changé même en agriculture : si les agriculteurs épousent plus que les autres milieux sociaux et montrent à la différence d'autres milieux une véritable capacité à s'engager, la montée du divorce dans ce milieu conduit les chefs d'exploitation comme les conjointes à être prudents. Le divorce est devenu un horizon possible dans l'esprit des hommes agriculteurs comme de leurs conjointes (Bessière, 2008a).

vie : le fait de travailler en élevage bovin lait ou mixte, en grandes cultures et herbivores, ou en bovin viande plutôt qu'en production spécialisée (viticulture et arboriculture) ou en granivores accroît les risques d'être célibataire à l'âge de 40-49 ans²².

Tableau 1 : Célibat des chefs d'exploitation masculins de 40 à 49 ans en 2000 et orientation technico-économique de l'exploitation

| OTEX | Taux en % |
|---------------------------------------|-----------|
| Granivores | 7,8% |
| Fleurs et horticulture diverse | 10,0% |
| Polyélevage orientation granivores | 10,8% |
| Viticulture d'appellation | 11,2% |
| Fruits et autres cultures permanentes | 11,7% |
| Maraîchage | 12,6% |
| Cultures générales | 13,2% |
| Autres associations | 14,4% |
| Autre viticulture | 14,6% |
| Polyélevage orientation herbivores | 16,2% |
| Polyculture | 17,1% |
| Bovins lait-viande | 17,2% |
| Autres herbivores | 17,6% |
| Céréales et oléoprotéagineux | 18,2% |
| Grandes cultures et herbivores | 18,3% |
| Bovins lait | 23,3% |
| Bovins viande | 25,4% |

Source : Recensement Agricole 2000.

²² Des résultats similaires mettant en avant le fort taux de célibat des exploitants du secteur de l'élevage bovin avait déjà été établi pour les agriculteurs sans distinction d'âge (SCEES, 2002).

Champ : Chefs d'exploitation ou premiers coexploitants masculins âgés de 40 à 49 ans.
Exploitations France Métropolitaine.

Lecture : 7,8% des hommes âgés de 40 à 49 ans, chefs d'une exploitation d'élevage orientée granivores sont célibataires.

Les systèmes de production qui associent le plus étroitement les femmes au travail de l'exploitation (celle du premier groupe d'orientations technico-économiques) sont aussi ceux où le chef d'exploitation ou premier coexploitant est plus souvent célibataire sur le long terme (excepté la céréaliculture). Le fait de trouver un conjoint est plus difficile pour ces exploitants que pour les autres, mais lorsqu'un conjoint est trouvé il est plus souvent qu'ailleurs associé au travail de l'exploitation²³. La perspective d'une participation importante et régulière au travail agricole peut donc être interprétée comme un élément repoussoir pour des femmes qui souhaitent conserver la maîtrise de leur carrière professionnelle²⁴.

Vivre et travailler avec ses parents ou collatéraux accroît le célibat

Un second élément de ce caractère fusionnel de la vie familiale en agriculture est le fait que les femmes qui se mettent en couple avec un agriculteurs'installent à proximité de l'exploitation, lieu de résidence et de travail de toute la famille du partenaire masculin²⁵. Même si la cohabitation au

²³Nous avons montré dans un autre travail combien les exploitants dans les secteurs de l'élevage et les orientations culturelles peu spécialisées avaient plus tendance à s'unir à des conjointes issues du milieu agricole ou bien ouvrier, c'est-à-dire porteuses de dispositions favorable à l'acceptation d'un travail collectif. L'aire sociale de recrutement des conjointes est plus réduite dans ces secteurs que dans les secteurs plus spécialisés où les chefs d'exploitation choisissent des conjointes venant d'horizons sociaux plus variés (Giraud, Rémy, 2008).

²⁴ Dans une autre enquête portant sur les différentes trajectoires d'installation des nouveaux agriculteurs (entre 1989 et 1997), Michel Blanc confirme d'une autre manière ce lien : « En revanche, il y a peu de collectifs de travail conjugaux. Leur fréquence ne dépasse 10% que dans les exploitations reprises par des enfants d'agriculteurs ne succédant pas à un membre de leur famille (17%) et dans celles où s'installent des personnes d'origine non agricole (12%). Ce sont d'ailleurs les deux groupes où le taux de célibat est le plus faible. Ces deux groupes sont également ceux où les collectifs de travail familiaux sont les plus rares (moins de 10% des cas) : le fait de ne pas succéder à la famille rend évidemment moins probable la présence d'un parent agriculteur sur l'exploitation » (2005, pp. 6-7).

²⁵ C'est particulièrement vrai dans le Sud-Ouest où l'homme est souvent le successeur de ses parents. L'épouse s'insère alors dans l'exploitation de la lignée. Les choses sont différentes dans le nord de la France où en Bretagne où le jeune homme n'est pas nécessairement le successeur de son père mais peut préférer s'installer sur une autre exploitation achetée en commun ou louée par le couple (Barthez, Fouquet, Villac, 1988). De ce point de vue, les familles en agriculture peuvent être fusionnelles de façons assez différentes (fusion plutôt conjugale dans la France au nord de la

sein d'une même maison est plus rare qu'il y a cinquante ans²⁶, les jeunes femmes vivent à proximité des autres membres de la famille. Même lorsqu'il y a séparation résidentielle entre générations, l'éloignement est réduit²⁷ et, à distance égale, les contacts sont plus fréquents que dans d'autres milieux²⁸. S'ensuivent alors des tensions entre des jeunes femmes qui veulent préserver leur vie privée conjugale et des parents ou collatéraux (mais aussi des associés non apparentés) ayant des relations de travail avec leur compagnon qui peuvent se poursuivre au domicile du couple à toute heure (Bessière, 2008b). La tension entre des normes d'autonomie du cercle conjugal portée par la jeune génération féminine (Singly, 1993) et les normes de travail familial propres à la génération des parents conduit à des situations de conflits entre beaux-parents et bru²⁹.

Le lien de la cohabitation et/ou du travail en commun avec les parents ou les collatéraux sur le célibat est saisissant. En 2000, 50,1% des chefs d'exploitation vivant et/ou travaillant avec un de leurs parents sont célibataires contre seulement 11,8% pour ceux qui ne sont pas dans ce cas. 49,9% des chefs d'exploitation vivant ou travaillant avec un membre de leur fratrie sont célibataires contre seulement 16,0% dans le cas contraire. Ceux qui cumulent résidence et/ou travail en commun avec un ascendant et un membre de la fratrie sont encore plus fortement touchés par le célibat. Le fait d'habiter ou de travailler avec ses parents ou des collatéraux fonctionne donc comme un repoussoir pour les jeunes femmes susceptibles d'être intéressées par un agriculteur. Cette présence des parents ou collatéraux est plus caractéristique des agriculteurs qui travaillent sur des exploitations d'élevage

Loire quand le Sud-Ouest propose une version plus lignagère). Malheureusement aucune donnée concernant la région de résidence n'était disponible dans les fichiers du recensement agricole 2000.

²⁶ « En 1999, 6 % des ménages d'actifs agricoles accueillent un parent des exploitants, des petits-enfants, des frères et des sœurs ou toute autre personne ne vivant pas en couple. Deux ménages agricoles sur cent sont aussi constitués de deux familles ou plus, c'est-à-dire souvent des exploitants et de leurs parents ou de leurs beaux-parents ». Contre respectivement 2,6% et 0,8% chez les autres actifs (Rattin, 2002, p. 3). Le Sud-Ouest est particulièrement propice aux ménages complexes. « Les familles complexes représentent 40% des exploitations dans les Landes et l'Aveyron » (Rattin, 1999, p. 50).

²⁷ En 2005, « ... les agriculteurs (...), vivent souvent près de chez leurs parents – la moitié à moins de 7 minutes. À l'inverse, la moitié des cadres habitent à au moins une heure de chez leurs parents » (Régnier-Loilier, 2006, p. 1).

²⁸ « Chez les enfants vivant à moins d'un demi-heure, les comportements restent différents : 85% des agriculteurs, 78% des employés et 77% des ouvriers voient leur mère chaque semaine contre seulement 64 % des cadres (Régnier-Loilier, 2006, p. 3).

²⁹ Cela peut conduire également à certaines formes de collaboration, la belle-mère pouvant, en gardant les enfants jeunes, aider sa bru à occuper un emploi à l'extérieur (Bessière, 2008b). Les interactions entre générations sont donc non univoques.

bovin laitier ou des exploitations mixtes associant grandes cultures et élevage d'herbivores (Rattin, 1999, p. 49).

Les données de l'enquête FQP 2003 de l'INSEE montrent également l'impact très négatif sur les risques de célibat de la cohabitation familiale : les agriculteurs, fils d'agriculteurs, cohabitant avec leurs parents, interrogés dans l'enquête sont presque tous célibataires. Ce n'est pas un effet d'âge puisque celui-ci s'étale de façon régulière de 19 à 59 ans. Les ménages agricoles où les enfants déjà adultes cohabitent tardivement avec leurs parents sont étroitement reliés au célibat³⁰. Ce résultat peut être interprété de deux façons :

-le fait de résider avec ses parents est un repoussoir pour les jeunes femmes qui souhaitent avoir une autonomie conjugale. Le célibat est causé par la cohabitation.

-les agriculteurs célibataires attendent de trouver une jeune femme pour décohabiter d'avec leurs parents (à moins que ce ne soient leurs parents qui s'en aillent au moment où la belle-fille « prend sa place », Giraud, 2010). Ici la cohabitation intergénérationnelle est la conséquence du célibat plutôt que sa cause.

Qu'elle ait un effet *ex ante* ou *ex post*, l'autonomisation résidentielle du nouveau couple est une norme particulièrement puissante. La vie conjugale sous dépendance de la belle-famille est une situation qui rend la mise en couple plus difficile aujourd'hui en agriculture que dans d'autres milieux sociaux (même si la proximité géographique avec la belle-famille peut être rassurante dans la mesure où elle est aussi source de services appréciables).

³⁰« ... les jeunes agriculteurs célibataires vivant avec leurs parents représentent une part croissante des ménages : 24 % des chefs d'exploitation de moins de quarante ans en 1997, contre 18 % en 1979 et 1988. En 1997, la moitié des familles complexes hébergeant des parents sont celles d'exploitants célibataires, contre 30 % en 1979 », (Rattin, 1999, p. 46).

Quatre types de célibat

Grâce à ces deux grands facteurs (dimension économique, caractère plus ou moins fusionnel de la famille), quatre types de milieux agricoles peuvent être distingués. Chacun de ceux-ci est touché très différemment par le célibat :

-Les petites exploitations (moins de 16 UDE) où le chef d'exploitation ou le premier coexploitant vit ou travaille avec un ou plusieurs parents (père, mère, frère sœur) constituent 6,8% des exploitations françaises en 2000. Les orientations où les chefs travaillent souvent en couple sans salariés (bovins viande, polyculture) sont plus souvent que les autres orientations dans ce type d'agriculture à l'inverse des orientations maraîchage, horticulture, arboriculture, viticulture et granivores.

-Les petites exploitations où le chef ou premier coexploitant vit sans résider ou travailler avec des parents (père, mère ou collatéraux) rassemblent 41,9% des exploitations françaises en 2000. L'orientation « autres herbivores » de même que les exploitations en « grandes cultures et herbivores, autres associations » sont plus souvent que les autres orientations dans ce type de configuration, à l'inverse des élevages en bovins lait ou lait-viande. Une petite fraction de ce type peut correspondre à des exploitations tenues par des néo-ruraux qui se sont installés en agriculture (en étant déjà souvent en couple). Une autre fraction est celle des fils d'agriculteurs « décohabitants » qui ont choisi de quitter l'exploitation familiale et de s'installer sur une nouvelle exploitation agricole. Il y a également une fraction d'agriculteurs plus âgés ayant perdu leurs parents et qui se trouvaient dans le type précédent lorsque ceux-ci étaient vivants. Notons que l'absence de cohabitation ou de travail avec les parents ne signifie pas forcément absence de contact avec ceux-ci.

-Les moyennes et grandes exploitations (plus de 16 UDE) où le chef d'exploitation cohabite ou travaille avec des parents rassemblent 14,4% des exploitations agricoles en 2000. Les bovins lait ou lait viande y sont nettement plus souvent que les autres orientations dans ce type, à l'inverse des exploitations en viticulture, arboriculture ou autres herbivores.

-Les moyennes et grandes exploitations où le chef a décohabité d'avec ses parents concernent 36,9% des exploitations françaises en 2000. Les orientations bovins lait et lait-viande, céréales et oléo-protéagineux, maraîchage et horticulture et élevage granivores sont plus souvent présentes dans ce type que les autres. Les orientations bovins viande, polyculture, et moins encore les « autres herbivores » y sont moins représentées que les autres orientations.

Si chaque milieu est touché par le célibat masculin, ce n'est pas à la même hauteur. Le célibat prend donc un sens bien spécifique pour chaque type :

Tableau 2 : Taux de célibat selon le type d'agriculture

| Types | Taux de célibat | Taux de célibat définitif |
|------------------------------------------------|-----------------|---------------------------|
| Petites exploitations avec famille | 66,7 | 65,3 |
| Petites exploitations sans famille | 14,7 | 13,3 |
| Moyennes et grandes exploitations avec famille | 45,3 | 38,5 |
| Moyennes et grandes exploitations sans famille | 9,7 | 6,8 |
| Ensemble | 21,4 | 17,5 |

Source : Recensement Agricole 2000.

Champ : Chefs d'exploitation ou premiers coexploitants masculins. Exploitations France Métropolitaine.

Lecture : 66,7% des chefs d'exploitation ou premiers coexploitants masculins cohabitant ou travaillant avec leurs parents ou collatéraux sur une petite exploitation sont célibataires.

Les petites exploitations où le chef cohabite ou travaille avec un parent sont les plus touchées par le célibat puisque 2/3 des exploitants se trouvent dans cette situation. Ce n'est pas dû à un effet d'âge

car le taux de célibat définitif est du même ordre. Issus d'une très petite fraction de l'agriculture, caractérisée par de faibles moyens de production et une vie familiale centrée sur la vie et la survie de l'exploitation agricole, ces chefs composent néanmoins 21% des chefs célibataires masculins en agriculture. C'est une des survivances de la petite paysannerie pauvre très présente dans les années 60 et 70. Le célibat renvoie ici à une situation de misère sociale, sexuelle et affective très importante. Ici la vie hors couple est aussi synonyme d'isolement relationnel en dehors du cercle familial (Kaufmann, 1994).

Le second secteur très touché par le célibat est celui des moyennes et grandes exploitations où les chefs masculins cohabitent avec leurs parents. Petite fraction du monde agricole, presque la moitié des chefs sont touchés par le célibat, ce type regroupe néanmoins 25,6% de tous les chefs célibataires en 2000. Le taux de célibat se réduit un peu au fil du temps (à la différence du type précédent). Ce célibat est caractérisé par une forte présence parentale qui, comme dans le type précédent, laisse peu de place à une conjointe. Les exploitants y sont encadrés et peuvent être dans certains cas « couvés » par une famille très présente qui contrôle l'exploitation comme le jeune chef ou coexploitant. Un certain confort domestique peut même exister avec une mère à disposition qui remplit sa part des tâches féminines dans une division sexuée du travail domestique. L'expérience des agriculteurs est donc alors ambiguë : d'un côté les jeunes chefs dans cette situation connaissent le confort et la logique fusionnelle du travail familial et d'un autre côté, ils ont le souci de fonder une vie de couple satisfaisante qui puisse permettre de retrouver éventuellement le même niveau de service et de confort domestique dont ils bénéficient. Ce sont un peu les « Tanguy » de l'agriculture. Cette catégorie est aussi celle où les parents peuvent contrôler le choix du conjoint et décourager une union naissante qui ne paraît pas conforme au profil sociologique attendu, quitte à condamner les jeunes hommes à un célibat durable.

Le secteur des petites exploitations sans cohabitation ou collaboration professionnelle avec la famille est peu touché par le célibat. Il évolue peu également quand on regarde le taux de célibat définitif. Bien ancré dans ce type de célibat, on trouve les exploitants des secteurs d'élevage ovin par

exemple, assez éloignés des centres urbains, parfois néo-ruraux. On retrouve également des fils d'agriculteurs qui ont choisi de décohabiter de l'exploitation familiale et de s'installer sur une autre exploitation qu'ils exploitent seuls. Ces célibataires constituent cependant 35,7% de tous les chefs célibataires en 2000.

Enfin le secteur des moyennes et grandes exploitations où le chef ne cohabite pas et ne travaille pas avec un parent est le moins touché par le célibat définitif (moins de 10%). Le taux de célibat évolue favorablement avec l'âge puisqu'il baisse à 6,8% pour la tranche des 40-49 ans. Les célibataires de cette catégorie constituent tout de même 17,7% des hommes chefs d'exploitation célibataires. La baisse importante du taux de célibat au fil de l'âge peut être interprétée comme le choix pour certains agriculteurs de rester dans une situation d'attente par rapport à l'engagement conjugal. Ayant des occasions de rencontres, des expériences amoureuses, ces agriculteurs repoussent le moment de s'engager dans une cohabitation et une vie de couple stable, comme le font nombre de jeunes urbains et de jeunes ruraux actuellement.

Conclusion

La position sociale des agriculteurs s'est globalement améliorée par rapport aux générations précédentes mais aussi par rapport aux autres groupes sociaux en raison de la réduction du nombre des petites exploitations. Ne considérer que la logique des capitaux³¹ ne permet cependant pas de comprendre pourquoi le célibat est toujours si élevé en agriculture par rapport aux autres milieux sociaux. Les agriculteurs ne sont pas seulement porteurs de capitaux, ils doivent être considérés comme de « bons compagnons » potentiels, c'est-à-dire capables d'assumer leur rôle de conjoint (Singly, 1991). Or, être un bon conjoint masculin ne se limite plus à un rôle de pourvoyeur de capital, de culture et de confort domestique ou de stabilité statutaire et économique. En plus de ces

³¹ Nous avons laissé de côté, dans ce texte, le rôle protecteur en matière de célibat des capitaux scolaires. Le capital scolaire lui aussi s'est accru au fil sur la période étudiée et prend des sens très variés (Alarcon, 2008). En 2010, les chefs d'exploitation et coexploitants sont même plus bacheliers que le reste de la population : « 73 % de ces jeunes agriculteurs sont titulaires du baccalauréat, contre 60 % seulement pour l'ensemble des actifs de moins de 40 ans et 64 % des indépendants » (données du Ministère de l'Agriculture).

attentes, il y a aussi la capacité à développer, en marge de l'exploitation et des parents de l'agriculteur, une vie conjugale stable et autonome.

Nombre de jeunes femmes, ne sont plus par principe opposées à un conjoint travaillant dans l'agriculture, mais, sensibles aux normes individualistes contemporaines qui les poussent à revendiquer une carrière propre, une vie conjugale autonome et un conjoint distant de ses parents, elles ont du mal à franchir le pas d'une installation à deux. Si les jeunes agriculteurs ne sont pas insensibles non plus à ces exigences individualistes, ils sont pris dans des relations de travail et dans des relations familiales qui les enferment encore souvent dans une identité professionnelle et familiale forte. La modernité culturelle, économique et professionnelle qu'ils ont acquise au prix de nombreux efforts et de sacrifices ne s'accompagne pas nécessairement d'une modernité conjugale ou personnelle. C'est souvent une vie de travail centrée sur l'exploitation et la famille de l'homme agriculteur qui est offerte aux jeunes femmes.

Notre analyse donne cependant un portrait contrasté de l'agriculture et de ses difficultés à se reproduire. L'enjeu social du choix d'une « bonne » conjointe pour les familles se pose différemment selon le type d'exploitation. Certaines familles très fusionnelles, mobilisées sur le bon fonctionnement des exploitations, peuvent réduire durablement les chances des fils de trouver une conjointe en ayant des exigences très strictes sur le profil des jeunes femmes candidates à une union et en limitant l'autonomie de leurs fils. Ceux qui ont décohabité, travaillant sur une exploitation différente de celle des parents, s'exonèrent d'autant plus facilement du contrôle parental de leurs fréquentations qu'ils contrôlent eux-mêmes leur travail et leur résidence. Ces fractions d'agriculteurs décohabitants ont un taux de célibat qui est finalement bien moindre que les autres exploitants et même que les autres catégories sociales urbaines. Leur célibat peut avoir une dimension de choix personnel, de situation positivement vécue. Le célibat masculin, reflet de la situation de l'agriculture, révèle qu'il n'est en rien une situation homogène aujourd'hui.

Bibliographie

- Alarcon, L., 2008, « « Maintenant, faut presque être ingénieur pour être agriculteur », Choix et usages des formations professionnelles agricoles dans deux familles d'agriculteurs », *Revue d'études en agriculture et environnement*, 88, 3, pp. 95-118.
- Barthez, A., 1982, *Travail, famille et agriculture*, Paris, Economica, 189 p.
- Barthez, A., 1988, « Familles agricoles », *Espace, populations et sociétés*, 1, Ménages, familles et isolés, pp. 69-77.
- Barthez, A., Fouquet, A., Villac, M., 1988, « La structure foncière des exploitations agricoles. Prédominance du patrimoine au Sud, de l'entreprise au Nord », *Economie et statistique*, 214, oct., pp. 41-52.
- Bellamy, V., Plateau, C., 2007, « Consommation et mode de vie des agriculteurs », *Les agriculteurs*, Paris, INSEE, pp. 213-219.
- Bessière, C., 2008a, « Se marier pour aller jusqu'au bout ensemble ? Ruptures conjugales et transmission des exploitations agricoles dans la lignée », *Revue d'études en agriculture et environnement*, 88, 3, pp. 47-70.
- Bessière, C., 2008b, « Travailler à l'extérieur » : des implications ambivalentes pour les compagnes d'agriculteurs, *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 27, n°2, pp. 53-66.
- Bessière, C., 2010, *De génération en génération, Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de la région délimitée Cognac*, Paris, Raisons d'agir, 215 p.
- Blanc, M., 2005, « Trajectoires d'installation et leur pérennité dans les années 90 », *Agreste Cahiers*, n°3, juin, pp. 3-13.
- Bourdieu, P., 1962, « Célibat et condition paysanne », *Etudes rurales*, 5-6, pp. 32-136.
- Bourdieu, P., 2002, « Reproduction interdite. La dimension symbolique de la domination économique », in *Le bal des célibataires*, Paris, Seuil, pp. 211-245.
- Cardon, P., 2004. *Des femmes et des fermes. Genre, parcours biographiques et transmission familiale*, Paris, L'Harmattan, 311 p.

- Courgeau, D., Lelièvre, E., 1986, « Nuptialité et agriculture », *Population*, 41, 2, pp. 303-326.
- Dufour, A., Giraud, C., 2012 (à paraître), « Le travail dans les exploitations d'élevage bovin laitier est-il toujours conjugal ? », *INRA-Production animale*, numéro « Travail en élevage ».
- Giraud, C., Rémy, J., 2008, « Les choix des conjoints en agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°3, pp. 21-46.
- Giraud, C., 2011, « Les voies de l'autonomie féminine », in Gilles Ferréol (dir.), *Femmes et agriculture*, Bruxelles-Fernelmont, EME & InterCommunications, pp. 89-100.
- Giroux, G., 2011. « Recensement agricole 2010, Premières tendances », *Agreste –Recensements agricoles*, 266.
- Jégouzo, G., 1979, « Le célibat paysan en 1975 », *Population*, 1, pp. 27-41.
- Jégouzo, G., 1991, « L'évolution après 1975 du célibat agricole masculin », *Population*, 1, pp. 41-62.
- Kaufmann, J.-C., 1994, « Vie hors couple, isolement et lien social. Figures de l'inscription relationnelle », *Revue française de sociologie*, 35, 4, oct.-déc., pp. 593-617.
- Perrot, M., 1983, *Les mariées de l'île Maurice*, Paris, Grasset.
- Rattin, S., 1999, « Deux exploitants individuels sur cinq vivent seuls ou uniquement avec leur conjoint », *Agreste Cahiers*, n°46, décembre, pp. 45-55.
- Rattin, S., 2002, « La cohabitation des générations persiste. Les ménages agricoles fidèles à leurs traditions », *Agreste Primeur*, n°112, juin, 4 p.
- Régnier-Loilier, A., 2006, « A quelle fréquence voit-on ses parents ? », *Population et sociétés*, n°427, oct., 4 p.
- Rogers, S. C., 2008, « Les trente glorieuses aveyronnaises, ou la mise en pratique du modèle de la famille souche », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°3, pp. 119-133.
- SCEES, 2002, « 78 000 éleveurs spécialisés dans la viande bovine », *Agreste Primeur*, n°110, mai, 4 p.
- Singly, F. de, 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF.

Singly, F. de, 1991, « Le célibat contemporain », *in* Hibert, Thérèse, Roussel, Louis (dir.), *La nuptialité*, Paris, PUF-INED, pp. 75-87

Singly, F. de, 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.

Toulemon, L., Pennec, S., 2011, « Combien de personnes résident seules en France ? », *Population et sociétés*, n°484, déc., 4 p.